



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ponctualité SNCB : des chiffres très loin du vécu des navetteurs ! La SNCB doit faire preuve de plus de transparence

L'association de voyageurs Navetteurs.be s'interroge sur les chiffres de ponctualité publiés ce jour par la SNCB et Infrabel dans un communiqué commun. L'association reste dubitative, principalement sur la ponctualité durant les heures de pointe, alors que durant les trois premiers jours du mois de juin une large majorité des trains a été supprimée en Wallonie suite à des actions sociales.

Des chiffres très loin de la réalité des navetteurs

L'association de voyageurs Navetteurs.be mesure depuis le mois de novembre 2015 la ponctualité de 138 trains durant heures de pointe « matinale » et « vespérale » en se basant sur les chiffres fournis par l'application « attestation de retard » disponible en ligne. Ces trains circulent sur les principales lignes reliant la Wallonie à Bruxelles, à savoir Liège-Bruxelles, Mons-Bruxelles, Arlon-Namur-Bruxelles, Dinant-Bruxelles, Tournai-Bruxelles, Charleroi-Bruxelles, ainsi que sur la Dorsale Wallonne.

Durant le mois de juin, l'association a enregistré des chiffres qui diffèrent très fortement de chiffres officiels, et ce bien que l'échantillon mesuré par Navetteurs.be soit limité à certains trajets et en heures de pointe (voir détails en annexe).

Manque de transparence de la part de la SNCB

L'association regrette le manque de transparence affiché par la SNCB qui avait réagi de manière négative à la première parution de ces chiffres de ponctualité et qui avait convoqué une réunion le 27 janvier 2016. Depuis lors et malgré divers courriers et rappels envoyés tant à la SNCB qu'aux Cabinets des Ministres successifs, aucune suite favorable n'a à ce jour été donnée à la demande des associations de voyageurs de disposer de tous les chiffres de ponctualité dans un format exploitable afin de pouvoir effectuer des analyses. L'association précise que la Ministre Galant elle-même avait invité la SNCB et Infrabel à accéder à cette demande dans un courrier du 11 décembre 2015, sans aucune suite à ce jour.

Annexes :

- Rapport complet juin 2016 : http://www.navetteurs.be/docs/ponct/201606_Rapport_Ponct.pdf
- Méthodologie appliquée

CONTACT

Gianni TABBONE, porte-parole Navetteurs.be : 0473 473 596